

Annexe n° 1
A la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage
confiée à la Commune de Dettwiller
pour l'aménagement d'un cheminement piéton le long de la RD112 entre
Dettwiller et Lupstein-Canal

Programme des travaux

1. Cheminement piéton

- Création d'un trottoir le long de la RD112 côté Ouest, entre le trottoir existant et le pont sur la RD421
- Élargissement à 1.50 m minimum du trottoir côté Ouest du pont franchissant la RD421
- Création d'un trottoir de 1,50 m de largeur minimum sur le côté Ouest du pont franchissant le canal de la Marne au Rhin, avec réduction de la chaussée et mise en place d'un alternant par sens prioritaire.
- Création d'un trottoir de 1.50 m entre le pont sur le canal et le carrefour avec la RD231

2. Aménagement d'entrée d'agglomération

- Création d'un aménagement de sécurité destiné à réduire les vitesses des véhicules en entrée d'agglomération de Dettwiller